



## Centre Subaquatique Orléanais

Complexe Sportif d'Orléans la Source  
Rue Beaumarchais  
45100 ORLEANS

Site Internet : <http://club.cso.free.fr>  
Email : [club.cso@free.fr](mailto:club.cso@free.fr)

Orléans le 22 mai 2018



Objet : Convocation à l'Assemblée Générale

Cher(e) ami(e) plongeur(se),

Conformément à l'article 7 des statuts, je t'invite à participer à l'Assemblée Générale ordinaire du CSO, qui se tiendra le mercredi 13 juin 2018.

Compte tenu des problématiques liés aux locaux, l'AG se déroulera dans locaux du club de football de l'ASPTT. Adresse et localisation en pièce jointe.



Ordre du jour - (ponctué par les remises de diplômes)

- Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Désignation du Président de séance et du secrétaire

2017 / 2018

- Rapport moral présenté par le Président
- Rapport financier présenté par le trésorier - vote
- Rapport des différentes sections / Bilan formation - vote
- La vie du club sur la saison, les sorties

2018 / 2019

- Présentation du budget prévisionnel - vote
- Saison 2018 - 2019 (Piscine, date d'inscription.)
- Montant de la cotisation 2018-2019 - vote
- Date(s) à retenir
- Questions diverses.
- Élection des membres du Comité Directeur.
- Buffet



Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester dès maintenant auprès du Président et 15 jours avant l'AG.

Pour rappel la présence de tous est indispensable. Néanmoins tu peux te faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 mandats.

A bientôt

Le Président

Eric LEFEBVRE



## POUVOIR

Je soussigné, Mme, Mr ..... membre du CSO donne pouvoir à Mme, Mr..... pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire du CSO du 13 juin 2018.

A.....le.....

Signature (obligatoire)

---

## RAPPEL

### Le Comité Directeur

Le nombre maximum de personnes au Comité Directeur est de 16 personnes. A date le CA est constitué de 14 personnes. Tous les ans, d'après nos statuts, le quart des élus au bureau doit quitter ce dernier, tout en ayant la faculté de se re-présenter.

Cette année, Patricia GILBERT, après de nombreuses années de volontariat et d'engagement passées au CA, souhaite passer la main et arrête son mandat. Par ailleurs, Stéphane DEFRETIN et Philippe OSMONT ont été cooptés pour venir compléter le comité directeur et se présente à celui-ci. Par ailleurs, 4 membres sont sortants, et se re-présentent.

Pour se présenter au Comité Directeur, il faut :

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Etre à jour de ta cotisation
- Avoir plus d'un an d'ancienneté au club
- En faire acte auprès du Président par écrit au moins 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale

Je te rappelle également que, par application des articles 7 et 15 des statuts, les résolutions proposées ayant un caractère de décisions ordinaires sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Je te rappelle enfin que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale.

Toute personne qui souhaiterait voir figurer un point particulier dans les "divers" est priée de bien vouloir en tenir informé le Président, par écrit avant le 6 juin 2018 afin que ce point puisse être abordé lors de l'assemblée.

## Lieux de l'AG 2018

Stade de football ASPTT

282 allée de Limère à Ardon

